

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 62 (1953)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Une assistante sociale en face du rhumatisme  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683729>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une assistante sociale en face du rhumatisme

C'est à une des assistantes sociales de la Polyclinique médicale de Genève, M<sup>me</sup> Baussant, que nous avons été demander de nous préciser sa mission vis-à-vis des rhumatisants dont son service a à s'occuper.

Le rôle de l'assistante sociale d'un service appelé à soigner des rhumatisants est multiple. Du «dépistage» de malades pour lesquels il serait nécessaire d'envisager un traitement ou une réadaptation — car il est toujours possible d'agir en face des maladies rhumatismales, à l'aide morale et matérielle des malades ou à leur réadaptation sociale, il y a toute une gamme de devoirs propres à l'assistante sociale hospitalière.

Le rôle de conseillère et de soutien moral est considérable surtout. Car pour le rhumatisant autant et plus peut-être que dans d'autres maladies, le moral du patient joue un rôle extrêmement important.

## Une maladie décourageante...

Le rhumatisme, avec ses hauts et ses bas, est une maladie décourageante en soi.

Pour le malade d'abord, qui ne peut que difficilement contenir son angoisse en voyant le mal le gagner lentement et l'ankylose s'aggraver, et chez qui chaque accès de découragement se paye par une perte du progrès péniblement conquis. Mais pour ses proches aussi, qui n'arrivent souvent plus à comprendre qu'il s'agit bien là d'une véritable maladie et que cette demi-infirmité sans cause matérielle apparente exige d'eux autant de patience et de compréhension que tout autre mal.

Or, l'atmosphère dans laquelle vit le malade joue un rôle essentiel. Une aggravation de ses soucis familiaux ou ménagers peut suffire à entraîner une aggravation des douleurs et de l'état du rhumatisant.

C'est là d'abord que le rôle de l'assistante sociale est capital. Il s'agit de «préparer» le milieu, de l'adapter à l'existence du malade, et, réciproquement, d'aider ce malade à réagir mieux devant ses proches. Il peut être nécessaire, parfois, de sortir même le malade de sa famille, temporairement en tous cas, et d'utiliser précisément ce délai à «travailler» les proches leur

---

tances archiconnues, vendues très cher, à grand renfort de publicité commerciale.

Un peu partout, en Suisse et à l'étranger, se sont créées des ligues contre le rhumatisme, qui organisent la lutte, renseignent le médecin praticien, coordonnent les efforts des spécialistes et se préoccupent de l'aspect social du problème.

En effet, soigner un rhumatisme est une lourde charge matérielle et la maladie est si répandue qu'elle coûte à la société une somme beaucoup plus considérable que la tuberculose. Le succès obtenu dans le traitement et la prévention de la tuberculose doit être un encouragement pour ceux qui, aujourd'hui, se préoccupent de mener à bien une action systématique contre le rhumatisme.

faire comprendre l'attitude qu'ils doivent avoir vis-à-vis de leur malade. Dans plusieurs de cas que nous a cités M<sup>me</sup> Baussand, il semblait que c'eût été là l'élément le plus délicat, sinon toujours le plus essentiel, de son travail.

Dans d'autres cas, au contraire, c'est un excès, nuisible lui aussi, de soins et de précautions qu'il faut parvenir à éviter. Telle cette grand'mère demeurée seule pour élever sa petite-fille rhumatisante, dont elle prévenait tous les gestes, et qu'elle empêchait par là de lutter elle-même et selon ses propres forces contre l'aggravation du mal. Car si le moral est un élément essentiel de guérison, la volonté que garde le malade joue un rôle non moins important. Il a besoin d'un soutien moral constant, mais discret, et qui lui garde le sentiment de rester un homme semblable aux autres et non point un vaincu.

## Mais un malade que l'on peut «toujours» aider

Mais ces éléments ne suffisent point à assurer l'amélioration ni la guérison. L'observation, le traitement médical sont indispensables. Quelle que soit la forme de rhumatisme dont est atteint le malade, quelle que soit sa situation familiale ou personnelle — et l'on peut presque dire que chaque cas, chez les rhumatisants, est différent des autres, il faut avant tout affirmer que: «Il y a toujours quelque chose à faire».

Si c'est le rôle du médecin de trouver, d'après ce qu'il sait de l'origine du mal et de sa forme, le traitement adéquat, le rôle de son assistante sociale reste constant. Ce sont les mouvements oubliés et que l'on aidera au malade à rapprendre. Ce sont les faux mouvements dûs à la crainte, ou au contraire ces travaux trop rudes ou mal adaptés à ses possibilités présentes et qui ne peuvent que nuire au progrès attendu, qu'il faudra corriger. C'est cet opéré du bras qu'il faut surveiller pour qu'il ne risque pas, par un usage maladroit de son membre, de le voir se déformer à nouveau. Tout cela en même temps que l'on continue à surveiller discrètement le climat qui entoure le malade et que l'on lutte contre ses accès de découragement.

Et puis intervient alors une nouvelle tâche encore. Celle de la réadaptation du malade, de sa réadaptation «sociale», en lui trouvant le travail, l'occupation, qui lui permettront de se sentir à nouveau et simplement un homme parmi les autres.

Il ne faut pas se le cacher, la réadaptation du rhumatisant est rendue extrêmement difficile souvent par le caractère même de cette maladie dont l'évolution est longue et les crises constantes, et qui ne se «stabilise» souvent pas avant la soixantaine sinon plus tard encore. On y parvient pourtant, à force de patience, de recherches, d'ingéniosité. Ainsi cette jeune rhumatisante, atteinte aux jambes, et qui se prépare à faire un préapprentissage de téléphoniste, métier qui lui convient et qu'elle sera à même d'exercer.

## Des cas, et deux leçons

Mais quelques cas cités presque au hasard entre tous ceux que m'a décrits M<sup>me</sup> Baussant diront mieux

encore la véritable portée du travail d'une assistante sociale et l'importance de sa fonction dans des cas de rhumatisants:

M. X., 48 ans, employé comme manœuvre depuis quelques années dans une grande entreprise. Marié, sans enfants. Sa femme travaille aussi. A leur charge un beau-frère infirme et une belle-mère âgée, sans ressources l'un ni l'autre. M. X. a été atteint d'un rhumatisme déformant des deux hanches qui lui interdit de rapprocher les jambes à plus de 50 cm l'une de l'autre. Après plusieurs autres essais, on tente une opération qui ne peut être faite qu'à l'étranger. Celle-ci permet à M. X. de retrouver l'usage de ses jambes. L'interruption de travail a été d'un an. Grâce aux interventions du médecin et de l'assistante sociale et à la compréhension tant des assurances que de l'employeur, l'opération a pu être faite et M. X. retrouve son travail.

M. Y., 42 ans, ouvrier ferblantier (chez un petit patron). Marié, pas d'enfants. Polyarthrite évolutive qui a nécessité un traitement à l'hôpital pendant 6 mois. Mais il ne peut plus se rendre sur les toits comme son travail l'y obligeait. Conditions familiales déplorables, sa femme a été poussée à bout par la misère consécutive à la maladie de son mari. Grâce aux démarches entreprises, le patron reprend cet ouvrier pour lui faire faire de petits travaux à sa portée, il le paye au 50 % et l'assurance assure l'autre 50 %. La situation familiale s'améliore du même coup.

Mme Z., 43 ans, ménagère, deux enfants dont le cadet en bas âge encore et à la suite de la naissance duquel a commencé la maladie. Polyarthrite déformante des jambes qui l'oblige à user de béquilles, d'ailleurs trop courtes et qui ne font qu'aggraver son mal. Conditions de famille très pénibles, mari, petit employé, incompréhensif et aigri par la maladie de sa femme, belle-mère de caractère très difficile qui vit avec le ménage et reproche sans cesse son état à sa belle-fille. En attendant mieux, hospitalisation qui rendra un peu de calme et de sérénité à la malade et permettra de «travailler» les proches pour leur faire entendre raison.

Un dernier cas, encore, et qui mérite d'être cité car il s'agit là, au contraire, d'une malade qui par son

moral et son courage est un exemple pour beaucoup d'autres:

Mlle V., 28 ans, malade depuis l'âge de 8 ou 9 ans. Prise depuis la ceinture par le rhumatisme. Le moral de Mlle V. est magnifique. Elle vit avec son père et sa mère, artisans horlogers travaillant à domicile. Elle a appris leur métier et peut ainsi gagner sa vie et n'a pas l'impression d'être à charge à qui-conque. Son état a pu être stabilisé par des cures de bains, elle souffre moins, elle s'intéresse à beaucoup de choses et occupe sans cesse son esprit.

\*

Telles sont les brèves leçons que nous avons résumées d'un entretien avec une assistante sociale. S'il faut conclure, c'est par des paroles de Mlle Baussant. La première, en réponse à une question que je lui avais posée, «Trouvez-vous de la compréhension sociale lorsqu'il s'agit d'aider des rhumatisants?» est nette et encourageante: «Oui, assurément. Les exemples que je viens de vous citer en sont la preuve. Une autre preuve? Bien souvent quand, placés devant un cas qui nous semblait appeler des traitements coûteux, nous nous demandions comment nous réussirions à assurer ces frais que le malade ne pouvait assumer, nous avons reçu, et parfois d'anonymes, la somme dont nous avions besoin.»

La seconde réponse de Mlle Baussant, nous laissons à nos lecteurs d'y réfléchir: «Ce que je souhaite le plus, c'est de trouver des gens qui puissent et veuillent s'intéresser au cas de tel ou de tel gros rhumatisant, et qui puissent utilement collaborer à la tâche du médecin, qui aillent les voir, qui les suivent et leur apportent par leurs visites cette bouffée d'air frais d'espérance et d'amitié dont ils ont un tel et si constant besoin.» T.

## Un film suisse sur le rhumatisme

### LA LUTTE CONTRE LE RHUMATISME

Sur l'initiative du Dr A. Böni, directeur de l'Institut de physiothérapie de l'Université et de la Clinique de rhumatisme qui vient d'être achevée à Zurich, un film a été réalisé dans cette ville pour permettre de montrer au public de notre pays l'ensemble des problèmes posés par les maladies rhumatismales.

Réalisé par M. Hans Zickendraht, avec le concours, pour la partie médicale, du Dr Ulrich Senn, assistant du professeur Böni, et de nombreux médecins, infirmières et malades de l'Institut zuricois, ce film sonore, d'une durée de projection de 1 h 1/4, est d'un vif intérêt et mériterait de pouvoir être présenté au public romand.

Tiré sur 16 mm, il n'existe malheureusement encore pour l'instant qu'en version allemande. Il faut souhaiter qu'une version française puisse également en être éditée. Car ce film, aussi intéressant pour le spécialiste que pour le grand public, présente excellemment l'aspect social du mal et permet, grâce aux nombreuses scènes tournées à l'institut zuricois doté des installations les plus modernes, de connaître également les méthodes les plus nouvelles de lutte contre le rhumatisme. Le texte en est dit par M. Læmmel, du «Ciné-Journal suisse».

Le distributeur de «Kampf dem Rheuma» (La lutte contre le rhumatisme) est la maison «Schmalfilm S. A.», Talstrasse 70, à Zurich, à qui il faut s'adresser pour

connaître les conditions de location. La lutte contre le rhumatisme a été présenté avec un grand succès en juin 1952 aux membres des autorités et de l'Assemblée fédérale, sous le patronage du Dr Vollenweider, directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, à Berne.

Ajoutons que nous devons à l'obligance des auteurs de cet ouvrage les photos, extraites de ce film, illustrant une partie de ce numéro.

## LE HUITIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES MALADIES RHUMATISMALES

Le 8<sup>e</sup> Congrès du rhumatisme s'est ouvert à Genève le 24 août sous la présidence du professeur Jarlov, de Copenhague, et en présence de M. Ph. Etter, président de la Confédération. Près d'un millier de rhumatologues du monde entier ont tenu du 24 au 28 août leurs assises au Bâtiment électoral. Parmi les notabilités présentes, citons plusieurs Prix Nobel, dont notre compatriote T. Reichstein, de Bâle, le professeur Hench, de la Clinique Mayo, le professeur F. Coste de Paris, etc. Des travaux furent présentés entre autres par les professeurs R. Judet et Merle d'Aubigné, et de nombreux autres savants. Le public a été invité à suivre un soir les travaux et les congressistes ont visité les établissements d'Aix-les-Bains et le nouvel institut rhumatologique de Zurich. L'organisation, impeccable, avait été assurée par un comité présidé par le professeur Walt-hard et vice-présidé par le professeur E. Martin.